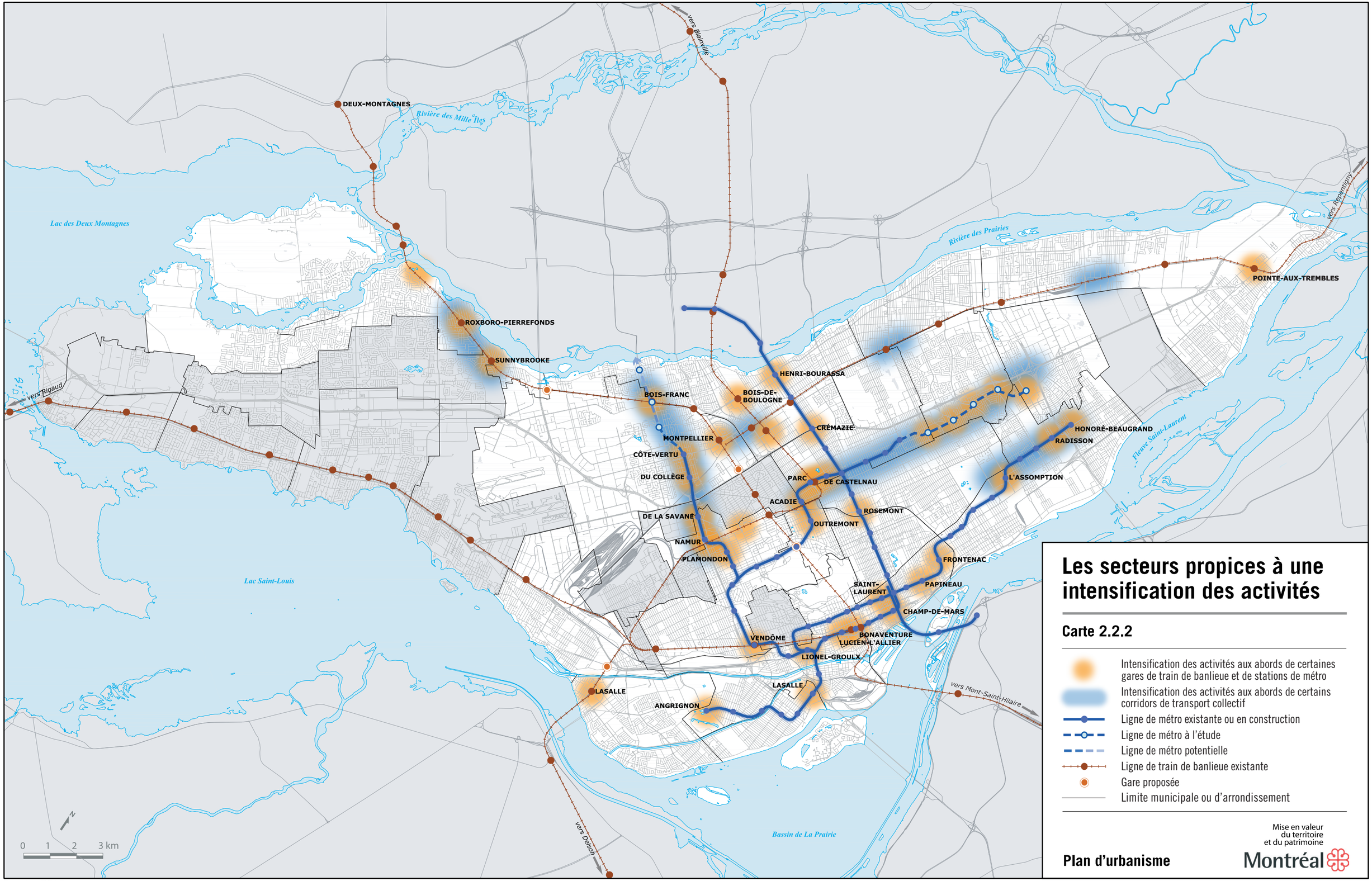

Les secteurs propices à une intensification des activités

Carte 2.2.2

- Intensification des activités aux abords de certaines gares de train de banlieue et de stations de métro
- Intensification des activités aux abords de certains corridors de transport collectif
- Ligne de métro existante ou en construction
- Ligne de métro à l'étude
- Ligne de métro potentielle
- Ligne de train de banlieue existante
- Gare proposée
- Limite municipale ou d'arrondissement

Mise en valeur du territoire et du patrimoine

Plan d'urbanisme

Montréal

Janvier 2016